

Tour de Chalamet



Randonnée n°145319

Une randonnée proposée par rpatrick8

Dans cette randonnée bien ombragée, en plus des différentes vues de la vallée du Rhône, de l'Ardèche, du Vercors Sud, des Trois Becs et de la forêt de Saoû, nous avons aussi rencontré un jeune chevreuil dégustant du feuillage ainsi qu'un écureuil effrayé par notre présence. Malheureusement, nous avons pu aussi constater les dégâts provoqués par la pyrale du buis.

Durée :	4h50	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.92km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	607m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	599m	Régions :	Alpes, Vercors, Dauphiné
Point haut :	839m	Commune :	Ourches (26120)
Point bas :	378m		

Description

Traverser Ourches, se diriger en direction du quartier le Grand Échevin et se garer vers le poteau directionnel les Grands Échevins (D).

Le poteau directionnel est saccagé, donc, prendre la route goudronnée qui monte.

(1) Au poteau directionnel "la Pierre", aller à gauche en direction du Col d'Ourches et poursuivre sur le parcours 142 (marquage Jaune). Le chemin ombragé commence par monter doucement puis la pente s'accroît.

(2) Une fois sur la crête, prendre le sentier qui fait face (marquage Jaune-Vert du parcours 142). Suivre ce sentier bien marqué qui débouche sur une petite pelouse (3), sur la gauche on aperçoit le refuge (4), le rejoindre, puis prendre le large chemin au Sud (parcours 142 marquage Jaune-Vert).

(5) Au poteau indicateur, poursuivre en direction de Chaumarlet (parcours 142).

(6) Au poteau indicateur "Chaumarlet", prendre à droite en direction de la Croix du Bésot, le chemin qui monte (parcours 142).

(7) Au poteau indicateur Col de la Croix du Bésot continuer tout droit en direction d'Ourches.

(8) Au bout d'environ 2,5km, laisser le chemin de droite et continuer tout droit dans la descente.

(9) Au pied de la descente, prendre le chemin carrossable sur la droite.

(10) Laisser le chemin sur la droite et continuer pour rejoindre la route goudronnée qui nous ramène au poteau indicateur "la Pierre" puis les Grands Échevins.

Points de passages

- D/A
N 44.806001° / E 5.051849° - alt. 379m - km 0
- 1 La Pierre**
N 44.805513° / E 5.054729° - alt. 407m - km 0.24
 - 2 La crête**
N 44.796935° / E 5.071997° - alt. 832m - km 2.64
 - 3 Pelouse**
N 44.795151° / E 5.071034° - alt. 818m - km 2.86
 - 4 Refuge**
N 44.795055° / E 5.071565° - alt. 824m - km 2.9
 - 5 Poteau**
N 44.780636° / E 5.07388° - alt. 669m - km 4.66
 - 6 Poteau Chaumarlet**
N 44.772351° / E 5.072637° - alt. 483m - km 5.74
 - 7 Col de la Croix de Bésot**
N 44.775046° / E 5.063929° - alt. 605m - km 6.6
 - 8 Carrefour descente**
N 44.798063° / E 5.060723° - alt. 487m - km 9.56
 - 9 Pied de la descente**
N 44.801775° / E 5.055769° - alt. 404m - km 10.18
 - 10 Carrefour chemin**
N 44.803917° / E 5.056756° - alt. 404m - km 10.44
- D/A
N 44.806° / E 5.051838° - alt. 378m - km 10.92

Informations pratiques

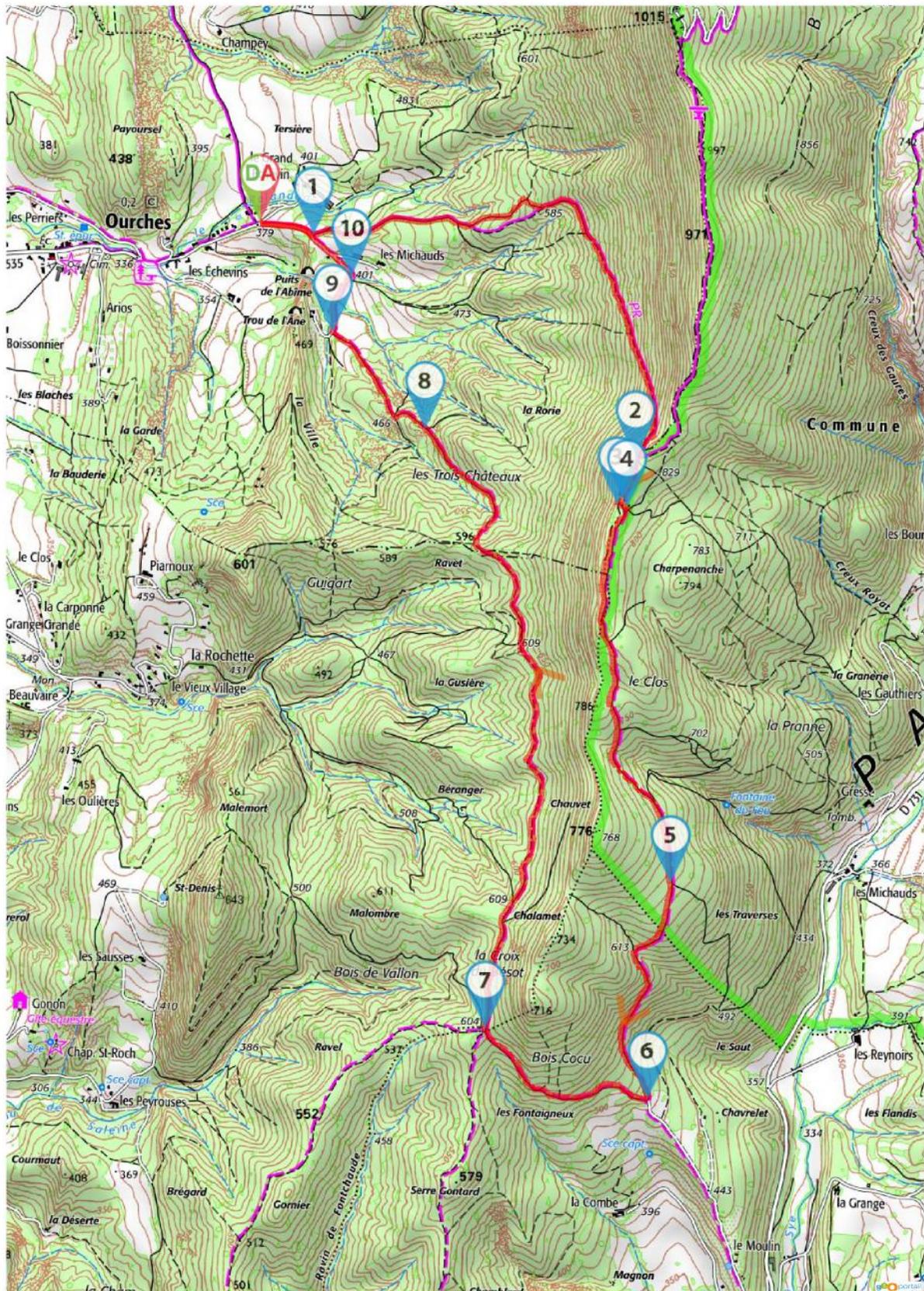
Il est nécessaire d'être bien chaussé car une grande partie des chemins est très pierreuse. Sur la crête, il existe un refuge (4) avec une citerne de récupération d'eau de pluie et un barbecue.

A proximité

À Ourches toutes les années, dans l'été, des éleveurs canins viennent présenter nos amis à quatre pattes lors d'une foire aux chiens.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-tour-de-chalamet/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km
©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

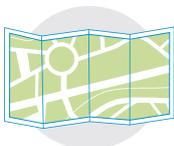
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.